

Revenus des ménages par habitant

25 184 €

Montant du revenu disponible
ajusté net des ménages wallons,
par habitant, en 2017

Structure des revenus des ménages pour l'année 2017

	En pourcentage du total des revenus primaires				Euros par habitant			
	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique	Wallonie	Bruxelles	Flandre	Belgique
Excédent d'exploitation	3,1	4,1	3,6	3,5	699	946	993	894
Revenu mixte	8,7	9,7	10,0	9,6	1 948	2 252	2 788	2 464
Rémunération des salariés	80,3	77,5	76,6	77,7	17 981	17 934	21 371	19 928
Revenus de la propriété	7,8	8,7	9,9	9,2	1 752	2 006	2 762	2 360
Solde des revenus primaires nets	100	100	100	100	22 381	23 138	27 914	25 646
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	34,4	27,3	27,8	29,6	7 709	6 312	7 761	7 591
Autres transferts courants	-0,7	-1,5	-0,9	-0,9	- 166	- 355	- 250	- 234
Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, ...	-19,5	-16,2	-19,3	-19,1	-4 356	-3 749	-5 389	-4 887
Cotisations sociales	-30,2	-27,8	-28,8	-29,1	-6 750	-6 443	-8 030	-7 455
Revenu disponible net	84,1	81,7	78,8	80,6	18 815	18 901	22 004	20 660
Transferts sociaux en nature	28,5	27,3	22,6	24,7	6.369	6.323	6.313	6.332
Revenu disponible ajusté net	112,5	109,0	101,4	105,2	25 184	25 224	28 318	26 993

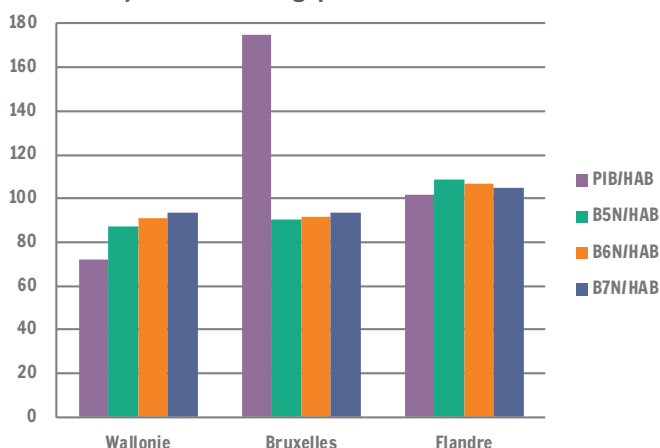
Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (février 2020)

Au niveau de la structure des revenus des ménages, les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, des revenus immobiliers et mobiliers ainsi que du revenu mixte, qui est propre aux personnes indépendantes. La rémunération des salariés est le poste le plus important en Wallonie alors que le poids du revenu mixte y est légèrement plus faible. Les revenus immobiliers et mobiliers ont une part dans les revenus primaires plus élevée en Flandre et à Bruxelles. Pour passer au revenu disponible, il faut tenir compte des transferts entre les ménages (principalement via la redistribution des revenus). Ce système de redistribution a un effet plus important en Wallonie où le revenu disponible net se monte à 84,1 % du solde des revenus primaires nets contre 81,7 % à Bruxelles et 78,8 % en Flandre. Désormais, il est également possible de tenir compte des transferts sociaux en nature (principalement les dépenses en enseignement et en soins de santé). En tenant compte de ces transferts, il apparaît que le revenu disponible ajusté net des ménages flamands dépasse légèrement leur revenu primaire net (101,4 %) alors qu'il est largement plus élevé tant à Bruxelles (109,0 %) qu'en Wallonie (112,5 %).

En ce qui concerne les agrégats par habitant (partie droite du tableau), le revenu disponible ajusté net des ménages s'élevait en 2017 à 25 184 euros par habitant en Wallonie (+3,2 %) contre 25 224 à Bruxelles (+3,2 %) et 28 318 en Flandre (+3,1 %). Cette dernière possède des revenus des ménages, primaire, disponible ou ajusté, largement supérieurs à la Wallonie et à Bruxelles. En Wallonie et à Bruxelles, les ménages ont un revenu disponible ajusté net largement plus haut que leur revenu primaire net. En Flandre, le revenu disponible ajusté net des ménages n'est que très légèrement supérieur à leur revenu primaire net par habitant. Les transferts sociaux en nature, par habitant, ont des valeurs relativement proches entre les trois régions.

Revenus des ménages par habitant

PIB et revenus par habitant (Belgique = 100)



Ce graphique montre clairement que le PIB par habitant à Bruxelles est de très loin supérieur à la moyenne belge alors que ses revenus primaires nets (B5N), disponible net (B6N) et disponible ajusté net (B7N) sont inférieurs. En Wallonie, le système de redistribution des revenus permet aux Wallon(ne)s de voir leur revenu par habitant se rapprocher de la moyenne nationale (72,1 % pour le PIB contre 93,3 % pour le revenu disponible ajusté net).

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (février 2020)

Revenu disponible ajusté brut par habitant - en standard de pouvoir d'achat (SPA)

Année 2017	Euros (SPA)	Indices (Belgique = 100)
Wallonie	22 731	92,4
Bruxelles	23 120	94,0
Flandre	25 885	105,3
Belgique	24 588	100,0
Zone euro	23 590	95,9
EU-27	21 916	89,1

En 2017, le revenu disponible ajusté brut des Wallon(ne)s était de 22 731 unités en standard de pouvoir d'achat (SPA) et donc supérieur à la moyenne de l'Union des 27 (3,7 % en plus).

La valeur la plus élevée, en Belgique, se retrouve en Flandre et puis à Bruxelles. Le revenu disponible ajusté brut wallon est inférieur, en euros SPA, à la moyenne de la zone euro. En outre, le revenu disponible ajusté brut des Wallon(ne)s se situe sous la moyenne belge, de l'ordre de 7,6 %.

Sources : Eurostat, ICN ; Calculs : IWEPS (avril 2020)

Définitions et sources

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux publiés chaque année en février par l'ICN qui a également intégré en 2017 les dépenses de consommation finale et l'épargne des ménages, et en 2018, les heures travaillées.

Le revenu disponible ajusté brut des ménages, par personne, exprimé en SPA se calcule comme le revenu disponible ajusté brut des ménages et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) divisé par les parités de pouvoir d'achat (PPA) de la consommation individuelle effective des ménages et par la population.

Pertinence et limites

Le revenu disponible ajusté brut permet d'effectuer des comparaisons internationales en tenant compte des transferts sociaux en nature qui varient énormément entre les pays. Pour permettre cette comparaison, il convient de corriger le PIB afin de tenir compte des différences de prix, et donc de pouvoir d'achat (disponible au niveau des pays mais pas des régions), au sein de l'Union.

Il faut signaler que dans les chiffres d'Eurostat, il est question du revenu disponible ajusté brut des ménages mais aussi des ISBLSM. Ce dernier n'est pas disponible au niveau régional. Cependant, son poids est très faible au niveau national (0,1 % du total en 2017).

Pour en savoir plus : <http://www.iweps.be/publication/comptes-regionaux-2018/>

Personne de contact : Yves Tilman (y.tilman@iweps.be) / prochaine mise à jour : mars 2021